



Bulletin Municipal
Mazeroles
2020



TAXI FILLAUD

7j/7
Tous transports
Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transport malades assis

4 Route de Bouresse
86320 MAZEROLLES

06 72 52 42 70



PEINTURE - POSE PAPIER PEINT
FAÇADES DÉCORATIONS
REVÊTEMENT MURS ET SOLS

Bruno Chassat

25, rue Couchebret
86320 MAZEROLLES
Tél. 05 49 48 39 18
Port. 06 73 52 13 66



Lumelec

Construire l'avenir avec énergie

- Courant fort : de la basse à la haute tension
- Courant faible : de la fibre optique à l'alarme incendie
- Photovoltaïque
- Domotique et technologie numérique

LA meilleure réponse à vos besoins, la solution ÉNERGIE DURABLE

www.lumelec.fr
Électricité industrielles et tertiaire
39 route de Poitiers 86320 Mazerolles
05 49 84 05 00 - lumelec@lumelec.fr

GROUPE
SAS TARTARIN
BETONS INDUSTRIELS

TARTARIN SAINT GERMAIN 05 49 48 00 44
TBT MAZEROLLES 05 49 48 44 55
BAILLY MAZEROLLES 05 49 48 41 21
SO-DI-BAT SAINT GERMAIN 05 49 48 01 32

18 Avenue de l'Europe - 86110 Saint Germain
www.facebook.com/Tartarin



TARTARIN
BETONS INDUSTRIELS

TBT
TARTARIN

SO-DI-BAT

MAZEROLLES

Ambulances ALAMICHEL

VSL / AMBULANCES
TAXI TOUTES DISTANCES

POMPES FUNÈBRES

- Chambre funéraire
- Organisation complète des obsèques
- Travaux cimetière / Pose de Monument
- Marbrerie

1 rue Ampère et Arago - 86320 Lussac les Châteaux
Tél 05 49 48 27 47




Sommaire

Mot du maire	5
Bilan du mandat 2014-2019	6 à 9
Bâtiments communaux et abords	6
Sport / Environnement	8
Voirie	9
Cérémonie des vœux	10 et 11
Ancien Maire	12
Bons vacances	13
Cantine	13
État civil	13
Très haut débit	13
Élection municipale	13
Nouveau site internet	14
Association Sportive Mazerolles Lussac	14
Mazerolles Union Club	15
Bodysmile	15 et 16
APE	16
Association des Jeunes de Mazerolles	17
Eaux de Vienne	17
SOREGIES	17
SIMER	17
Prime énergie	17
Isolation à 1€	18
Mission Locale Rurale	19



LMotoculture
Lussac

Vente & Réparation
Motoculture

Location
de Matériels

Tél. : 05 49 48 33 07
www.lussac-motoculture.fr
e-mail : lussacmotoculture@orange.fr

Za Les Clairances
1 chemin des Gardes
86320 LUSSAC LES CHATEAUX

LUSSAC PNEUS
La compétence d'un technicien de proximité

Auto - Moto - Quad
Poids lourds - Agricole
Mécanique multimarques
Pièces détachées/ Pneus
Assistance remorquage 24h/24 et 7j/7
Réseau véhicules neufs et occasions

SARL LORCEAU
ZA Les Clairances - Av. de l'Europe
86320 LUSSAC-LES-CHÂTEAUX
05 49 84 90 40
lussac.pneus@orange.fr

POITOU CARBURANTS

Ets G. TABAUD

- CARBURANTS
- MATÉRIEL de GRAISSAGE
- HUILES - GRAISSES
- ANTIGELS - ADDITIFS
- FIOUL Chauffage
- GAZOLE NON ROUTIER

32, rue Général de Gaulle - BP 50004
86320 - LUSSAC-LES-CHÂTEAUX
Tél. 05 49 48 40 28 (lignes groupées) - Fax 05 49 84 04 03
poitou.carburants@wanadoo.fr

CÉLINE & LAURENT GAUTIER OPTICIENS

Centre commerciale Intermarché • 86320 LUSSAC LES CHÂTEAUX
Tél. : 05 49 84 19 54

Intermarché SUPER

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h

Centre Commercial la Couture
rue Julien David
86320 Lussac-les-Châteaux

05 49 48 32 33

BRICO PRO **Gedimat**
Si Pro, si Proche! Au cœur de l'ouvrage.

MAISONNIER
Bouresse - 05 49 42 73 18

JPV Pub & Com
Régie Publicitaire / Conception / Impression

22 route de Poitiers 86800 St Julien l'Ars
45 bd de Strasbourg 86500 Montmorillon

www.jpvpubetcom.fr
Tél. 05 49 51 37 79 - pubetcom86@orange.fr

Mot du maire

Chères Mazerollaises, chers Mazerollais,

Voici le dernier bulletin municipal du mandat.

Pour le conseil municipal actuel, c'est la dernière ligne droite.

Nous avons donc souhaité revenir sur les six années écoulées et vous retracer tout ce qui a été fait.

Comme vous pourrez le lire au fil des pages, de nombreux projets ont été menés à bien, en particulier sur les bâtiments et la voirie, tout en restant raisonnables dans les dépenses.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, dont les onze naissances.

J'ai également une pensée pour les nombreuses personnes qui nous ont quittés cette année.

Je tiens à remercier les bénévoles qui font vivre les associations, et plus particulièrement les responsables, pour les animations proposées tout au long de l'année.

Cette année, les investissements se sont portés principalement sur la rénovation de la couverture de la salle des fêtes, la cristallisation du pigeonnier de la Maigne et sur la voirie.

2020 étant une année d'élections, il est de coutume de ne pas envisager de gros projets.

En cette fin de mandat, je voudrais remercier chaleureusement les élus qui m'entourent et, en notre nom à tous, souhaiter à chacun d'entre vous une année 2020 pleine de bonheur, de santé et de prospérité.

Pensez à venir voter les 15 et 22 mars pour élire le prochain conseil municipal.

Le maire
Jackie PERAULT



Bilan du mandat 2014-2019

Bâtiments communaux et abords

Pour tous ces travaux, d'un montant de 496 503 €, la commune a reçu 137 284 € de subventions et récupère 81 446 € de TVA.

Couchebret

La couverture de la partie gauche du bâtiment a été entièrement refaite, pour un montant de 25 538 €.

Stade

De multiples travaux ont été effectués par le personnel communal dans les locaux mis à disposition du club de football :

Remplacement des pommes de douche, de la vitre d'un vestiaire, d'une serrure et d'une grille d'aération, pose d'un porte-manteau, d'une barre anti-effraction, remise en état du bloc de secours, de la serrure de la fenêtre coulissante de la buvette, de la gouttière de l'avancée.

Des radiateurs électriques ont été installés dans le foyer pour 1 785 €.

Cantine

D'importants travaux ont été réalisés, pour un montant de 135 659 € :

- Ajout d'une seconde salle de restauration ;
- Rénovation complète de la première salle (cuisine, murs, faux-plafonds et éclairage).

Il a été procédé à l'achat de mobilier inox, de tables et chaises et d'un four permettant la montée en température des plats livrés pour 10 476 €



École maternelle

D'importants travaux ont été entrepris dans le bâtiment accueillant l'école maternelle pour un total de 72 890 € :

- Isolation phonique de la cloison entre la classe et la salle de repos ;
- Remplacement de la cloison en bois entre la salle de motricité et la salle de classe par une cloison intégrant des placards ;
- Réaménagement de la salle de motricité ;
- Mise en place d'un faux plafond sur l'ensemble des trois pièces ;
- Installation d'un pare-soleil et d'un auvent ;
- Création d'une rampe permettant l'accessibilité handicapés.

Les garages de la cour ont été transformés en préau pour permettre aux enfants de se mettre à l'abri du soleil ou de la pluie. Montant de l'opération : 19 881 €.

Les arbres devenus dangereux ayant été arrachés, la cour a été entièrement regoudronnée. Le montant de ces travaux s'élève à 19 000 €.

Pour compenser la suppression du bac à sable, des jeux d'extérieur ont été achetés pour la somme de 3 286 €.



École primaire

Le bardage bois s'étant détérioré au fil du temps, il était devenu nécessaire de le rénover, pour la somme de 7 279 €.

Salle Etève

Des travaux d'extension (création d'une cuisine équipée), de rénovation (chauffage puis climatisation) et de mise aux normes handicapés ont été réalisés.

L'ensemble de cet aménagement s'élève à 85 648 €.

Les abords ont été aménagés avec la réalisation d'enrobés et de béton lavé, d'un massif de rocaille.

Deux tables de pique-nique et un banc permettent de profiter de l'extérieur.



Mairie

Afin de respecter les normes d'accessibilité handicapés, il a fallu remplacer la porte d'entrée de la mairie, pour 3 097 €.

L'accueil et le secrétariat ont été repeints.

Le ravalement complet des façades a été effectué pour la somme de 34 324 €.

Salle des fêtes

Nous avons fait remplacer les fenêtres de la partie carrelée, avec installation d'un store ainsi que les portes extérieures (accessibilité handicapés).

L'achat de matériel (sèche-mains, potelets cendriers, armoire frigo, lave-vaisselle, WC handicapés, ...) se monte à 9 000 €.

Les infiltrations d'eau nous ont obligé à procéder à la réparation complète de la couverture pour 67 526 €.

Un enrobé a été réalisé sur la zone entre le bâtiment et le parc pour un montant de 20 235 €.

Trois nouveaux jeux ont été installés pour un montant de 28 851 €



Pigeonnier de la Maigne

Ce colombier à pied se dégradait aux intempéries.

Sa cristallisation, réalisée avec soin par une structure de réinsertion, est revenue à 24 837 € dont il faut déduire 4 500 € de subventions.



Sport / Environnement

City stade

Cet équipement multisports, accessible à tous et d'un coût de 64 042 €, dont il faut déduire 25 473 € de subventions, permet de pratiquer différentes activités, seul ou en groupe. Les enfants de l'école bénéficient d'un terrain de jeu sécurisé et proche des bâtiments scolaires.



Cimetière

Afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, nous avons fait installer un columbarium de 12 cases et 6 cavurnes, pour un montant de 13 309 €.



Réserves incendie

Afin d'assurer les moyens de lutte contre l'incendie, lorsque le réseau d'eau ne permet pas un débit suffisant, il est nécessaire de faire installer des réserves contenues dans des citernes souples.

Nous avons commencé par Le Bergault et La Contrie, pour un montant de 45 500 €.



Points de regroupement

Des caches-conteneurs ont été installés rue de Couchebret, rue des Aubeniaux et à la Chaffauderie pour la somme de 10 950 €.

Eclairage public

De nouveaux foyers lumineux ont été installés pour un montant de 2 795 €.

La fin de la mise en conformité de l'éclairage public a été effectuée pour la somme de 40 966 €.

Des subventions ont été accordées pour 9 309 €.

Lotissement des Acacias

Ce lotissement, composé de 13 lots, a été aménagé rue du Gué pour la somme de 289 692 €, de laquelle il faut déduire une subvention de 14 962 €.

Quatre parcelles sont construites et une cinquième vendue.

Le prix de vente est fixé à 25,20 € le m².

Voirie

Pour tous ces travaux, la commune a reçu 43 549 € de subventions.

Route de Bouresse

D'importants travaux ont été réalisés afin de sécuriser et embellir la voie la plus empruntée du bourg, entre le carrefour avec la RN 147 et la sortie du bourg, direction Bouresse :

- Création de deux rétrécissements dont un avec plateau surélevé et d'une chicane devant la mairie, de bordures ;
- Réfection de trottoirs (bordures et revêtement), avec béton désactivé devant les entrées ;



Le montant des dépenses s'élève à 161 147 €.

Rue du Moulin

La pose de caniveaux a été réalisée des deux côtés de la rue afin de canaliser l'eau et d'éviter qu'elle aille chez les riverains, pour un montant de 26 640 €.

Route de Poitiers

Un nettoyage avec mise en place d'un produit hydrofuge a été réalisé sur le béton lavé des trottoirs, et des parterres avec bordure béton ont été créés, pour la somme de 17 206 €.

Loubressac

Des travaux de réfection de la chaussée, avec création de caniveaux bordures ont été réalisés rues de la Chapelle et de la Robinerie pour un coût de 109 114 €.



Rue des Perdrix

La réalisation d'un enrochement de talus à l'aide de gros blocs de rochers a permis d'élargir et de sécuriser le trottoir pour la somme de 31 618 €.



Chemin de la Grange au Bergault

Ce chemin a été entièrement reprofilé et a bénéficié d'un revêtement bicouche pour 13 872 €.

Cérémonie des vœux

Dimanche 6 janvier, Jackie Pérault, maire de Mazerolles, entouré du conseil municipal, avait donné rendez-vous aux habitants pour la cérémonie des vœux.

Après avoir accueilli les élus du département, les maires des communes voisines, les représentants de la gendarmerie, des services d'incendie et de secours, du monde associatif, chefs d'entreprises et enseignantes, le maire a énuméré l'ensemble des chantiers et événements marquants de l'année écoulée ainsi que les projets pour l'année 2019.

Un diaporama a permis au public de revoir les événements de l'année 2018.

La cérémonie se termina dans la convivialité, un verre d'une main et un toast de l'autre, permettant à chacun d'engager la discussion avec les personnes présentes.

La convivialité aidant, les échanges se sont prolongés, pour le plus grand plaisir de tous.



Fête champêtre

De nombreuses personnes sont venues participer au repas dont le plat principal était une délicieuse et copieuse paëlla.

Compte tenu du temps pluvieux, le concert de Mich'to, sosie officiel du chanteur Renaud, se déroula à l'intérieur de la salle des fêtes.

Vers 23h15, le dernier feu d'artifice de ce mandat fut exceptionnel, et très apprécié du nombreux public.

Un bal gratuit et une buvette étaient proposés par l'Association des Jeunes



Chantier loisirs

Du 29 juillet au 2 août, six jeunes (3 de Mazerolles, 2 de Lussac-les-Châteaux et 1 de Bouresse) ont participé au chantier loisirs organisé à Mazerolles par la commune, en partenariat avec la MJC21.

Gratuit pour les enfants, ce chantier était financé par la commune de Mazerolles et la MJC21 avec ses partenaires institutionnels (CAF, MSA, Communauté de Communes Vienne et Gartempe).

Encadrés par Marine Bouhlo, animatrice jeunesse à la MJC21, ils ont poncé et repeint tous les bois des jeux du parc de la salle des fêtes (hormis le portique des balançoires qui est trop haut).

En contrepartie, les jeunes ont participé les 27, 28 et 29 août à une sortie rafting dans les gorges de l'Allier.

Pour les remercier du travail réalisé, le dernier jour, la municipalité leur a offert un pot auquel étaient conviés les parents, en présence de nombreux élus de Mazerolles auxquels s'était jointe Annie Lagrange, maire de Lussac-les-Châteaux et présidente de la CCVG.

Dans leurs interventions, Jackie Pérault, maire de Mazerolles, et Annie Lagrange, ont tenu à féliciter les jeunes pour le travail accompli.





Prélude en Berry en représentation

Mercredi 14 août, la troupe Prélude en Berry proposait Le Bourgeois gentilhomme, de Molière et Lully.

L'œuvre dénonce certains travers de la bourgeoisie et de la noblesse de cour. Un beau spectacle où se lient théâtre et musique avec grand talent. Les costumes sont d'époque, ainsi que les instruments de musique tels que l'épinette.

La représentation gratuite, prévue à l'extérieur, s'est déroulée dans la salle des fêtes, en raison du mauvais temps.

Ce contretemps n'a nullement empêché les nombreux spectateurs présents d'apprécier le spectacle proposé et de découvrir sous un jour nouveau la pièce de Molière.



Théâtre avec « Les P'tites têtes de Litotes »

Samedi 5 octobre, la salle des fêtes de Mazerolles était bien remplie, avec la centaine de personnes venue passer une excellente soirée lors de la représentation de la pièce "Mère et maire ça va de pair", comédie hilarante interprétée avec talent par les artistes amateurs de la troupe de

théâtre de Sillars « Les P'tites têtes de Litotes ». Le public a beaucoup ri des mésaventures de Monique, femme au foyer qui, s'ennuyant fermement avec son mari, décide de se lancer dans la course aux prochaines élections municipales de Mazerolles, en présence de plusieurs élus, dont le maire, qui a apprécié la situation.



La municipalité a reçu ses aînés

Dimanche 13 octobre, 80 personnes, aînés de plus de 65 ans et élus, se sont retrouvés à la salle des fêtes afin de participer au repas offert par la commune.

Le repas, préparé et servi par le traiteur Cousin, fut unanimement apprécié.

Plusieurs personnes (dont un serveur originaire du pays Basque, qui nous régala de chansons de sa région) prirent le micro pour chanter ou raconter des histoires.

Une invitée dont c'était l'anniversaire se vit offrir une composition florale.





Ancien maire durant deux mandats, Georges Bailly est décédé à 91 ans.

Commémoration du 11 novembre : un Médaillé à Mazerolles

Le 11 novembre, lors de la commémoration de l'armistice de 1918, la cérémonie revêtait un caractère particulier avec la remise de la médaille Titre Reconnaissance de la Nation par Jackie Pérault, maire de Mazerolles, à Marcel Tucholski, porte-drapeau de la commune de Mazerolles au sein de l'Union Fraternelle des Victimes de Guerre et Anciens Combattants de Lussac-les-Châteaux/Mazerolles.



M. Georges BAILLY est décédé le 31 octobre.

Après avoir travaillé pendant 10 ans à Poitiers dans un cabinet d'expert-comptable, il crée en 1961 avec ses 3 frères la société «BAILLY Frères», dont il assure la gestion jusqu'en 1991.

Il fut élu de Mazerolles pendant 25 ans, tout d'abord comme conseiller municipal de 1971 à 1977, puis 1^{er} adjoint de Monsieur BLIARD de 1977 à 1983, et Maire de 1983 à 1995.

Il a également assuré la présidence de la Communauté de Communes du Lussacois naissante pendant 1 an à la suite du décès de Monsieur Michel MAUPIN, conseiller Général du canton de Lussac-les-Châteaux.

Les extensions du réseau d'assainissement, la réalisation de la salle des fêtes et des vestiaires du stade, la transformation de la salle Marthe Etève, la création des 29 pavillons du lotissement du Châtaignier sont quelques-uns des travaux menés à bien au cours de sa mandature.

Bons « vacances »

La commune de Mazerolles et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe ont souhaité aider les jeunes Mazerollais(es) de **moins de 18 ans** qui s'inscrivent aux camps d'été organisés par le Centre de Plein Air de Lathus, en leur offrant **un chèque de 100 €** (50 € de la commune et 50 € de la CCVG).

Si vous êtes intéressé, vous devez faire la demande à la CCVG en vous connectant sur le site :

www.vienneetgartempe.fr.

Cantine

Menu végétarien

Depuis la rentrée scolaire de novembre, un menu végétarien est servi chaque semaine à la cantine.

Les menus sont disponibles sur le site de la commune :

www.mazerolles.fr

Semaine du 2 au 6 Décembre 2019

LUNDI	MARDI
Carottes râpées ciboulette	Salade fromagère (solade, mozzarella, emmental, dés de brobis)
Chili végétarien maison	Papillote de dinde grillée à l'estragon
Riz blanc BIO	Haricots verts extra-fins sautés
Cantal	Fran caramel
Clementine	Gâteau sec "Petit beurre"

État civil

Naissances

Julie Noureau Bonneaud
 Chrystalia Gouron
 Héloïse Vauzelle
 Malou Banliat
 Zack Quiévreux
 Tinaya Guichard Pasquet
 Louna Guinot
 Evan Augry Freitas
 Tom Navarre
 Louis Messembourg
 Tayron Berleau Cotto

Mariages

Jean-Marie Caillaud et Bayarmaa Dariimaa
 Serge Fort et Michèle Mingot
 Donatien Courivault et Cassandra Rio
 Dylan Renner et Laura Lenfant

Décès

Albane Landais
 Jean-Claude Bijon
 Rémyllette Desherbais
 Raymonde Chagnon
 Jean-Claude Thiaudière
 Liliane Gouillard
 Laurence Ziegler
 Jean-François Diedrich
 Gilles Pontonnier
 Jacques Vergier
 Josette Lancereau
 Georges Bliard
 Georges Bailly

Le très haut débit arrive

Dès février 2020, de nombreux foyers de la commune vont pouvoir bénéficier d'un accès au très haut débit grâce à l'installation d'un NRA-MED (nœud de raccordement d'abonnés de montée en débit).

Tous les opérateurs ont la possibilité d'y installer leurs équipements.

Une communication sera faite dès que nous aurons des dates précises.



Élections municipales

Elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 (si un 2^{ème} tour est nécessaire) et permettront de renouveler les conseils municipaux.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février, sur Internet ou en mairie.



www.mazerolles.fr

Un nouveau site internet pour notre commune

Entièrement «responsive», le site s'adapte automatiquement au format du terminal que vous utilisez.

Vous y trouverez plus de fonctionnalités dans des pages complètement relookées.

N'hésitez pas à le consulter car il contient sûrement la réponse que vous cherchez à travers différents thèmes :

Mazerolles vous présente la commune, son patrimoine, des photos d'il y a quelques décennies ;

La mairie, avec tous les renseignements sur les horaires, les élus, le budget, l'état civil, les élections ;

Enfance-Jeunesse pour toutes les informations pour vos enfants, de 0 à 17 ans ;

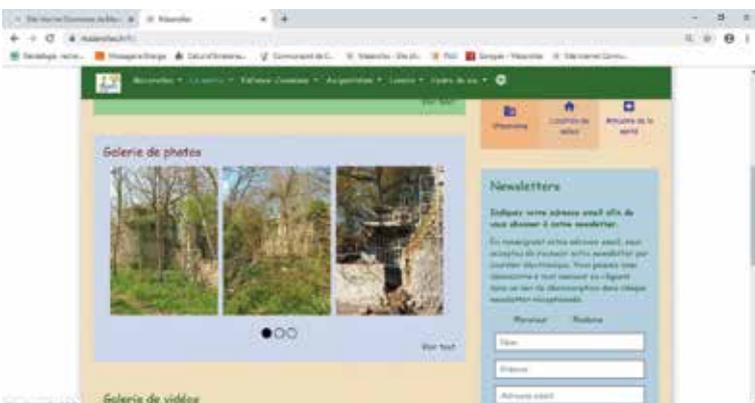
Au quotidien vous renseigne sur les risques pouvant exister sur la commune, ainsi que divers annuaires et les annonces de covoiturage ;

Loisirs, où vous trouverez les plans des circuits de randonnée de la commune, l'annuaire des associations et les plannings de réservation des salles municipales ;

Cadre de vie vous indique les règles que chacun devrait respecter pour vivre en bonne intelligence avec ses voisins et savoir gérer ses ordures ménagères.

Par ailleurs, de nombreux boutons vous permettent un accès direct aux rubriques les plus regardées.

Si **vous souhaitez être informés rapidement**, pour tout sujet se rapportant à la commune, **inscrivez-vous à la Newsletter**.



Association Sportive Mazerolles/ Lussac-les-Châteaux

L'année 2017/2018 a vu la fusion entre les deux clubs «Association Sportive Lussacoise» et «Association Sportive de Mazerolles» et la naissance de l'ASML (Association Sportive Mazerolles Lussac-les-Châteaux).

Ce mariage a permis à notre club de terminer meilleur 2^{ème} des poules de 4^{ème} division, et ainsi gravir un échelon pour opérer dorénavant dans le championnat de 3^{ème} division.

Cette année, sollicités par nos amis de Sillars, nous avons formé une entente avec la Société Sportive de Sillars, ce qui nous permet aujourd'hui d'aligner 3 équipes, la réserve opérant dans le championnat de 4^{ème} division et l'équipe 3 dans le championnat à 8.

Nos jeunes joueurs continuent de jouer au sein du groupement des Trois Vallées et s'entraînent le mercredi et le vendredi pour la catégorie 14/15 ans sur le stade municipal de Lussac-les-Châteaux, encadrés par Dominique et Mohamed. Les seniors s'entraînent également le mercredi et le vendredi sous la houlette de Jérémy et de David.

Le club a organisé comme chaque année son tournoi de foot à 6 au profit du Téléthon le vendredi 6 décembre au gymnase de Lussac-les-Châteaux à 19 heures.

L'ASML vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Mazerolles Union Club 86



La section UFOLEP de l'ASML a décidé cette saison de voler de ses propres ailes pour devenir le MUC86 (Mazerolles Union Club 86).

Avec ce nouveau nom, qui est un clin d'œil à l'ancien club de football du Mans dont le président est supporter (le seul supporter du Mans dans le 86) et une identité visuelle repensée, le MUC souhaite pérenniser les valeurs qui le caractérisent : la convivialité, l'esprit d'équipe et le plaisir de recevoir.

Sportivement, la cellule de recrutement a travaillé dur cet été pour attirer vers le MUC des joueurs répondant aux critères sportifs et humains de l'exigeant Sébastien Trouvé, véritable patron sportif de la nouvelle entité.

Les premiers résultats ne sont toutefois pas forcément au rendez-vous, les cadres n'étant pas au niveau (Thierry, Christophe, Sebou) ou blessés (Kaz, Fifi), et l'entraîneur est déjà sur la sellette.

Pas de quoi entamer le moral des troupes, la volonté de construire, et l'appétit de ce nouveau club appelé à devenir un bastion de l'UFOLEP dans le 86, comme en témoigne

le tournoi d'avant saison organisé par le MUC et reconnu par tous les participants (13 clubs !) comme un véritable succès.

Le MUC a donc une belle marge de progression, mais il peut s'appuyer sur des acquis sportifs (1ère victoire internationale cet été lors d'un tournoi à Ostende), et organisationnels pour prétendre à vivre une nouvelle saison riche en sensations fortes.

Le tout avec une ferveur qui s'accroît, la sympathie autour de cette équipe augurant un avenir radieux que certains imaginent déjà auréolé de nombreux trophées, mais plus sûrement arrosé de boisson houblonnée.

Le MUC organise également diverses manifestations tout au long de l'année, vous pouvez les retrouver sur la page Facebook du club qui retrace également l'actualité quotidienne du MUC86.

Page Facebook : Mazerolles UnionClub

Contact : Sébastien Trouvé (président) au 07 88 49 63 87

Un cassoulet dansant sera organisé le 08 février 2020 à la salle des fêtes de Mazerolles.

Le MUC 86 vous souhaite une très bonne année 2020.



BODYSMILE : reprise de la saison sportive

Pour la cinquième année consécutive l'association Body smile propose des activités physiques.

Les cours sont dispensés à la salle des fêtes de Mazerolles et sont destinés à tous les publics, masculin et féminin, dès 12 ans jusqu'aux séniors.



Association de Parents d'Élèves

L'APE de MAZEROLLES a pour objectif d'organiser des événements conviviaux et ludiques pour les enfants de l'école, mais aussi de participer financièrement aux actions qui peuvent être portées par l'équipe enseignante. Tout d'abord, nous tenons à vous informer que l'assemblée générale qui s'est déroulée le 9 septembre dernier a abouti à l'élection d'un nouveau bureau composé des membres ci-dessous :

Président : Romain DEBRIL
Vice-Présidente : Émilie ROBUCHON
Secrétaire : David QUIÉVREUX
Trésorier : Éric MORGEAU
Trésorier adjoint : Mickaël LOICHOT

De plus, plusieurs parents ont manifesté leur volonté d'être des membres actifs lors des événements organisés par l'APE.

Depuis la rentrée scolaire, nous avons déjà organisé une soirée d'înatoire pour partager un moment convivial entre parents.

Lors de la soirée Halloween du 31 octobre dernier, les enfants ont pu déambuler dans le bourg à la quête de précieuses friandises et partager un goûter à la salle des fêtes.

Dans les projets pour cette année, nous souhaitons organiser :

- Un goûter de Noël avec la remise d'un cadeau à chaque enfant ;
- Une chasse aux œufs pour les fêtes de Pâques ;
- Un loto ;
- Une kermesse de fin d'année avec de nombreuses activités et éventuellement un spectacle.

Une boîte à idées a été installée dans le hall d'entrée de l'école pour recueillir vos propositions. L'ensemble des membres du bureau est à votre disposition.



Cette année, les cours ont débuté en septembre, le **lundi avec la Gym douce de 18h00 à 19h00** et le **Training de 19h30 à 21h00** qui correspond à une activité de renforcement musculaire combinée à des exercices cardios tout en alternant le haut et le bas du corps. Ces séances sont animées par **Alexia, alias « la psy en baskets »**, coach sportif et psychologue de la prévention qui entreprend le développement des forces du corps et de l'esprit de manière originale et pluridisciplinaire.

Puis le **jeudi**, avec cours de **Zumba de 20h30 à 21h30** animé par **Léandro**, professeur de Zumba depuis 5 ans et danseur professionnel. La pratique de cette danse est ouverte à tous, à partir de 12 ans. Léandro explique « que cette danse originaire de Colombie est composée de 50% de danses latines et 50% de fitness.

Ces cours apportent attention au bien-être de chacun dans la convivialité.

Des événements ponctuels seront programmés sur l'année.

Renseignements auprès de Virginie Gautier (présidente) au 06 20 49 46 57 ou sur Facebook : Body Smile, sur Instagram : bodysmile86

Très bonne année 2020 à tous.



Association des Jeunes de Mazerolles

L'association a eu la douleur de perdre son président, Jean-François Diedrich.

Le maire tient à lui rendre hommage pour avoir relancé cette association, longtemps en sommeil, d'avoir organisé des manifestations comme les concours de pêche et le réveillon de la Saint-Sylvestre, et d'avoir été partenaire de la commune lors des fêtes champêtres.

Suite à ce décès, et face au manque de bénévoles, les membres du bureau ont décidé de dissoudre l'association et de répartir équitablement les fonds restants entre les autres associations communales.



À votre service !

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Parlez-en autour de vous : concours scolaire

Eaux de Vienne reconduit son concours scolaire : chaque classe de CM1 et de CM2 de la Vienne est invitée à produire une affiche sur le thème du grand cycle de l'eau. Il est possible de s'inscrire au concours jusqu'au 22 novembre 2019. Les affiches devront parvenir au siège d'Eaux de Vienne, d'ici le 31 janvier 2020. De multiples lots sont à gagner !

Plus d'informations sur les modalités du concours sur <https://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/concours-affiches/>

Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page Facebook. Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...



SOREGIES

Fournisseur d'électricité sur notre commune, vous propose une offre plus attractive que le tarif réglementé, qui vous permet d'économiser au moins 10 % sur le montant hors taxes de votre facture d'électricité.

Avec l'offre SOREGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SOREGIES Idéa, vous pouvez contacter SOREGIES au 05.49.44.79.00



VOTRE SERVICE DÉCHET DE DEMAIN

La redevance incitative se dessine

Qu'est-ce que la redevance incitative ?

C'est un mode de facturation individualisé qui prend en compte la production de déchets de chaque foyer. Elle se compose d'une part fixe (qui contribue au financement du service) et d'une part variable calculée en fonction du nombre de levées des bacs noirs ou d'utilisation du point d'apport collectif.

Pourquoi la mettre en place ?

D'ici à 2025, il nous faut diviser par deux la quantité de déchets que nous enfouissons. Pour nous inciter à atteindre cet objectif, l'État va augmenter très fortement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes perçue sur chaque tonne enfouie. En 2019, son montant est de 17€/tonne, elle passera progressivement d'ici 2025 à 65 €/tonne. Sans effort de réduction de ces tonnages, cela représenterait une contribution supplémentaire pour les usagers de plus d'un million d'euros.

La redevance incitative a déjà fait ses preuves dans d'autres collectivités (qui ont en moyenne réduit de 200 à 120 kg les ordures ménagères résiduelles produites par an et par habitant).

Quand cela va-t-il changer ?

Cela va se dérouler en plusieurs étapes :



Tout au long de ces étapes, le SIMER communiquera via son site internet (www.simer86.fr), sa page Facebook (@EcoPole), le Journal du Tri et d'autres supports de communication diffusés à l'ensemble des usagers concernés.

Comment faire moins de déchets ?

Plusieurs actions peuvent être mises en place pour réduire significativement vos déchets :



Le STOP-PUB est disponible en mairie ou à commander sur le site internet du SIMER. Le SIMER organise des ventes de composteurs bois à 15 € pour les habitants concernés par le passage à la redevance incitative.

Contactez le SIMER

> 05 49 91 96 42 // ecopole@simer86.fr // www.simer86.fr

Prime énergie

Recevez une prime « économies d'énergie » pour vos travaux de rénovation

Le saviez-vous ? Lorsque vous réalisez des travaux qui améliorent la performance énergétique de votre logement, SORÉGIES, fournisseur d'électricité dans votre commune, vous offre une prime pour vous permettre d'aller au bout de votre projet. A la clé également : des économies d'énergie toute l'année.



Financez jusqu'à 100% de vos travaux grâce aux primes économies d'énergie et coups de pouce

05 49 44 79 00
www.soregies.fr

De nombreuses opérations sont éligibles : remplacement de votre chaudière ou de votre système de chauffage, remplacement de vos fenêtres, isolation de votre logement, etc.

Tous les ménages peuvent bénéficier des « primes énergie ».

Selon votre niveau de revenus, vous pouvez recevoir une prime classique, une prime bonifiée ou un « coup de pouce » chauffage, dans le cadre du nouveau dispositif gouvernemental.

Pour connaître les modalités de cette offre et estimer le montant de votre prime, rendez-vous sur www.soregies.fr ou appelez le 05 49 44 79 00.

Isolation à 1€

Proposition d'isolation à 1€, réfléchissez avant de signer !

Toute sollicitation d'entreprise avec laquelle vous n'avez pas de relation contractuelle établie doit être appréhendée avec la plus grande prudence.

- Faites jouer la concurrence même pour 1€ ;
- Ne signez pas de contrat en cas de doute sur le sérieux de la société ;
- Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lire l'intégralité des documents avant de signer.

Ne communiquez jamais de renseignements à caractère fiscal par téléphone (le risque étant que la société récupère ces données pour valider à l'insu du consommateur des CEE basés sur des travaux fictifs) ;

Avant de contracter, consultez les liens suivants :
<https://www.economie.gouv.fr/cedef/isolation-comble-un-euro>
et
<https://www.anil.org/certificats-economie-energie-cee/> ;
Consultez la fiche pratique recensant les bons réflexes à avoir en matière de rénovation énergétique à l'adresse suivante :
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique> ;

Rapprochez-vous d'un conseiller du réseau FAIRE (site public www.faire.fr), afin de vous renseigner sur l'ensemble des aides et dispositifs existants, préalablement à tout engagement de travaux ;

Et enfin, inscrivez votre numéro sur Bloctel si ce n'est pas encore fait pour ne plus être importuné ;

Si vous avez fait réaliser des travaux présentant des mal-façons :

Recourez, en cas de litige, à la médiation de la consommation: www.economie.gouv.fr/mediation-conso ;

En cas d'infructuosité, il s'agit d'un litige de nature contractuelle. Vous devez assigner, en fonction du montant en jeu, le professionnel devant le tribunal d'instance, ou, si le litige est supérieur à 10 000 €, devant le tribunal de grande instance (TGI), qui tranchera. Le recours à un avocat n'est obligatoire que devant le tribunal de grande instance ;

Communiquez à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vienne (ddpp@vienne.gouv.fr) toute information ou document à votre disposition (numéro de téléphone utilisé lors du démarchage, intitulé de l'entreprise, copie des contrats, ...), afin que des suites appropriées puissent être données en cas de violation des dispositions du code de la consommation.



ISOLEZ POUR 1 €



MISSION LOCALE RURALE CENTRE ET SUD VIENNE

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus scolarisé.e, vous habitez le Sud Vienne, vous êtes demandeur d'emploi, vous vous questionnez sur vos projets professionnels et personnels... Avez-vous rencontré la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne ?

La Mission Locale a pour mission de vous informer, vous orienter, vous accompagner dans toutes vos démarches et vos projets, n'hésitez à pousser la porte ou rendez-vous par téléphone au 05 49 91 56 83. Des conseillers(ères) vous reçoivent au plus près de votre lieu d'habitation.

Sur le secteur de la Communauté de communes Vienne et

Gartempe, la Mission Locale Rurale est présente à Montmorillon, Lussac-les-Châteaux, St Savin-sur-Gartempe, Availles-Limouzine, l'Isle Jourdain, La Trimouille.

Semaine des emplois verts

En juin et juillet sur l'ensemble de notre territoire, 3 semaines d'animation autour des « métiers verts » se sont déroulées. Cette action est menée depuis 3 ans au sein de notre Mission Locale et s'est développée sur l'ensemble de notre territoire. Pour la première fois, les entreprises de secteur de Vienne et Gartempe ont été sollicitées et nous ont ouvert leurs portes pour présenter et partager leurs métiers avec passion.

Action « 100 chances 100 emplois »

Pour la première fois sur le territoire de la MLRCSV, l'action « 100 chances 100 emplois », portée par la fondation Schneider Electric, est initiée et réalisée en milieu rural avec l'appui des divers partenaires de l'arrondissement de Montmorillon. Sur le territoire de Vienne et Gartempe, elle a permis à 12 jeunes de se préparer activement avec l'assistance d'un coach. Les jeunes rencontrent les employeurs et les recruteurs, ils participent à plusieurs simulations d'entretien, présentent leur projet lors d'un grand oral devant douze employeurs bénévoles prêts à partager leur expérience. A l'issue de cette action, chaque jeune reçoit le soutien d'un professionnel qui accepte de devenir son parrain, de l'accompagner et de le soutenir dans ses démarches et dans ses projets. L'action sera reconduite en 2020.

Garantie Jeunes

La Garantie Jeune, dispositif d'Etat, a pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie en bénéficiant d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale pendant 12 mois maximum.

Pour y participer il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé et être en précarité financière.

Tout d'abord réunis au sein d'un temps collectif de 4 semaines, les jeunes sont soutenus pour découvrir et développer leurs atouts, leurs compétences et reprendre confiance en eux afin de réussir leur insertion dans leurs vies professionnelle et personnelle.

Durant l'année d'accompagnement les jeunes effectuent de nombreuses démarches, des stages en entreprises ce qui leur permet de construire, vérifier, développer ou tout simplement confirmer leur projet professionnel. L'objectif pour chacun est d'aboutir à l'autonomie en décrochant un emploi mais aussi, pour certains, en étant guidé sur les démarches liées à la vie quotidienne (logement, permis, santé, loisirs, bénévolat...).

Des sessions sont mises en place tout au long de l'année. Pour toute information contactez la Mission Locale Rurale au 05 49 91 56 83.



Depuis 1920

Neuf & Rénovation

Ravalement Traditionnel
et Monocouche,
Couverture,
Terrassement,
Assainissement,
Carrelage, Dallage...

Port . 06 87 56 45 43

Tél. : 05 49 48 32 61

Fax : 05 49 91 48 32

E-mail : sebastien.blet@orange.fr

35, route de Poitiers - 86320 MAZEROLLES

S.A.R.L. Beauchesne ET ASSOCIÉS

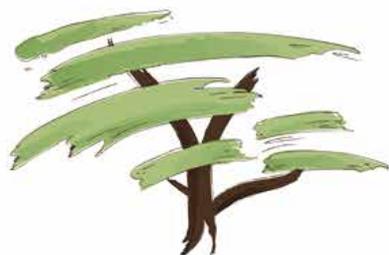
SAV 7j/7
8h 12h
13h30 - 19h

Création de
salles de bains

ÉNERGIES RENOUVELABLES
CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
CLIMATISATION - ADOUCISSEUR
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

86500 MONTMORILLON - TÉL. 05 49 91 25 26

www.chauffage-beauchesne-86.com - daniel.beauchesne@wanadoo.fr



PHILIPPE JOYEUX
ELAGAGE & PAYSAGE



ÉLAGAGE ABATTAGE ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS

Particuliers & Professionnels



CONSEILS & DEVIS GRATUIT

06 99 13 19 02
ph.joyeuxelagage@gmail.com
44 rue du Moulin Milon - 86300 Chauvigny